



BDC

Budget des citoyens Loi de Finances 2026



Avant-propos

Madagascar tourne une page de son histoire et entame une nouvelle ère, celle de la « refondation », où chaque citoyen est invité à apporter sa pierre à l'édifice de cette nouvelle Nation que nous voulons bâtir avec fierté. Pour cela, il doit être informé des tenants et aboutissants des Finances Publiques reflétés dans la Loi de Finances. C'est dans cette optique que le Ministère de l'Economie et des Finances, par l'intermédiaire de la Direction Générale du Budget et des Finances, met à la disposition du public cette 21ème édition du « Budget des Citoyens » qui se veut être un outil d'information par excellence pour permettre à chaque citoyen de savoir où va son argent.

Élaboré par le Ministère de l'Économie et des Finances, le Budget des citoyens est un document de vulgarisation budgétaire qui vise à rendre le Budget de l'État plus compréhensible, transparent et accessible à tous les citoyens. Ce document met en lumière les principaux postes de recettes et de dépenses ainsi que les nouvelles priorités du Gouvernement de Refondation telles que la restauration des services publics essentiels et la mise en œuvre d'une politique d'austérité.

En rendant le Budget plus lisible, le Gouvernement réaffirme son engagement à favoriser la participation citoyenne et à promouvoir la transparence dans la gestion des finances publiques, gages d'un développement harmonieux et équitable pour tous. La large diffusion de ce document budgétaire est vivement encouragée.



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DU BUDGET ET DES FINANCES
LUCIEN JAMES
Administrateur des Services Financiers

Sommaire

I. Comment se construit le Budget de l'Etat ?	6
II. Quels sont les chiffres clés du Budget 2026 ?	7
III. Contexte de la Loi de Finances 2026	9
IV. Quelles sont les priorités en termes d'allocations et de dépenses ?	9
V. Quelles sont les innovations majeures du Budget ?	10
VI. Quels sont les principaux risques budgétaires ?	11
VII. Quelles sont les perspectives économiques ?	12
VIII. Quelles sont les recettes de l'Etat en 2026 ?	15
1. Recettes par source	15
2. Recettes Fiscales Intérieures	15
3. Recettes Douanières	16
4. Recettes Non Fiscales	18
5. Dons	19
IX. Quelles sont les dépenses de l'Etat en 2026 ?	19
1. Répartition des dépenses par nature économique	19
a. Intérêts de la dette	20
b. Dépenses de solde et de pension	20
c. Dépenses de fonctionnement des administrations publiques (hors solde)	22
d. Dépenses d'investissement	22
2. Répartition des dépenses selon leur rattachement administratif	25
3. Répartition des dépenses selon leur nomenclature fonctionnelle	27
X. Comment est comblé l'écart entre les recettes et les dépenses de l'Etat ?	27
1. Déficit budgétaire	27
2. Financement du déficit	28
XI. Pourquoi le climat devient-il une préoccupation budgétaire et comment le gouvernement entend-il s'y prendre ?	28

XII. Quelles sont les principales modifications dans les dispositions fiscales ? 30

1. Nouvelles dispositions dans le code des impôts 30
2. Nouvelles dispositions douanières31

XIII. Quels sont les extraits des dispositions spéciales ? 32

Glossaire 33

Acronymes 34

Liste des tableaux

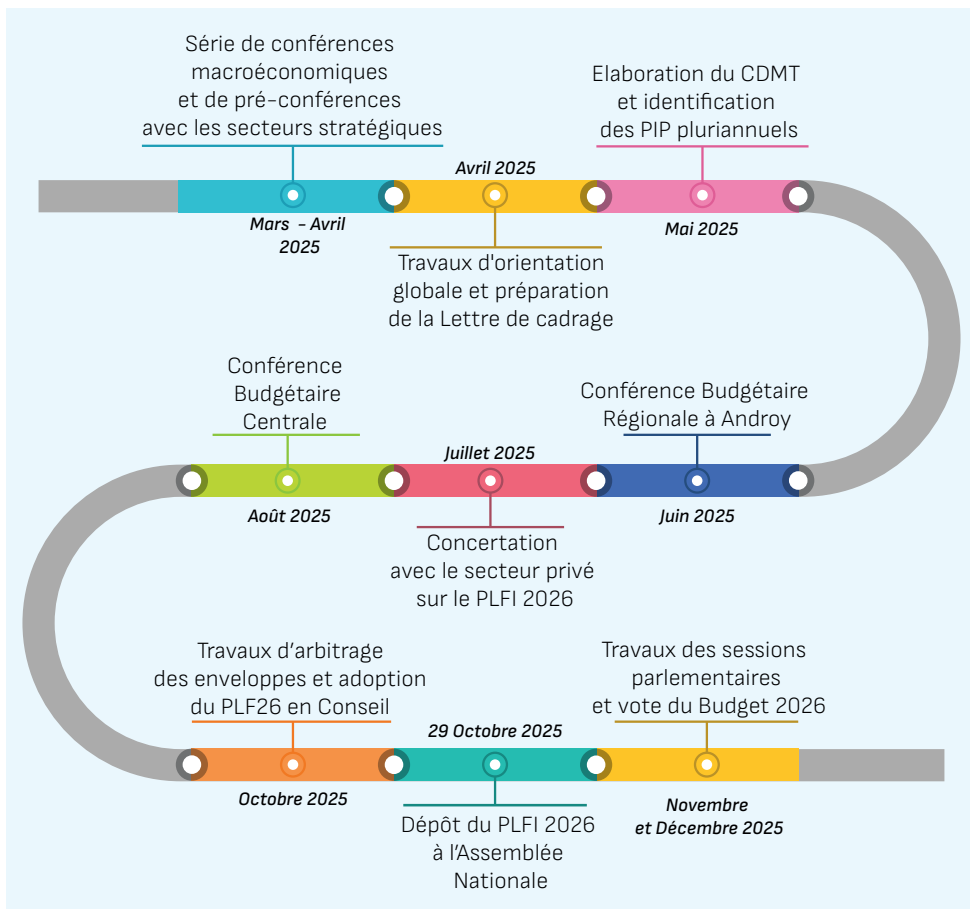
Tableau 1. Prévisions macroéconomiques	12
Tableau 2. Taux de croissance sectorielle	13
Tableau 3. Recettes totales de l'Etat	15
Tableau 4. Recettes fiscales intérieures.....	16
Tableau 5. Recettes douanières	17
Tableau 6. Recettes non fiscales	18
Tableau 7. Composition des Dons	19
Tableau 8. Ventilation des dépenses par rubrique	19
Tableau 9. Evolution des dépenses de solde	21
Tableau 10. Répartition des nouveaux postes budgétaires.....	21
Tableau 11. Récapitulatif des dépenses de fonctionnement	22
Tableau 12. Répartition du budget par rattachement administratif	25
Tableau 13. Proportion du budget vert dans le budget général	29

Liste des figures

Figure 1. Evolution des croissances sectorielles.....	14
Figure 2. Evolution des recettes fiscales et douanières.....	18
Figure 3. Evolution des investissements publics par source de financement	22
Figure 4. Répartition des dépenses publiques par fonction	27
Figure 5. Prévision du déficit budgétaire	28
Figure 6. Evolution de la répartition du budget par mesure (en milliards d'Ariary)	30

I. Comment se construit le Budget de l'Etat ?

Calendrier de préparation de la Loi de Finances Initiale 2026

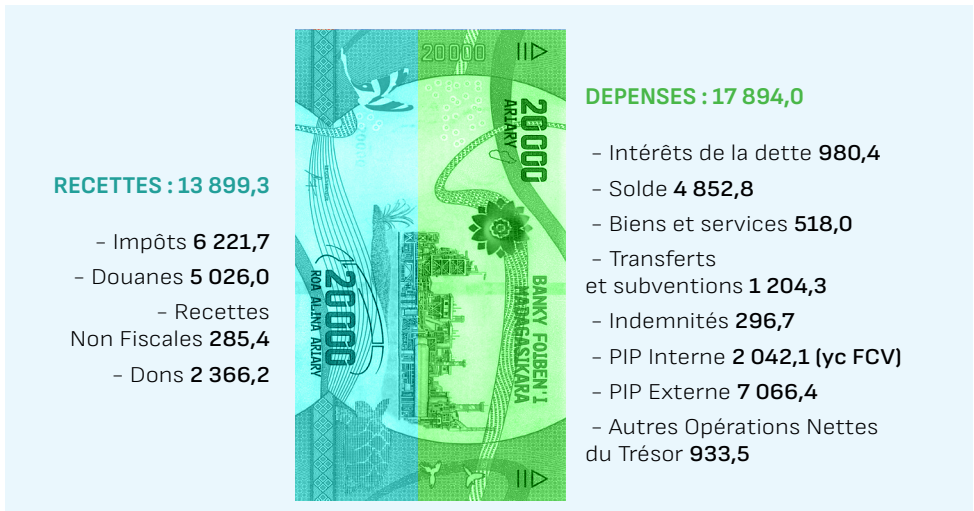


II. Quels sont les chiffres clés du Budget 2026 ?

Le Budget de l'Etat pour l'année 2026 s'équilibre à **26 799,7 milliards d'Ariary**, en entrées (recettes, y compris les emprunts) et en sorties de fonds. En dépenses, il regroupe le Budget Général (**18 798,9 milliards d'Ariary**), les Budgets Annexes (**38,7 milliards d'Ariary**), les Comptes Particuliers du Trésor (**2 836,6 milliards d'Ariary**), les Fonds de Contre-Valeur (**5,5 milliards d'Ariary**) et les Opérations en capital liées à la dette publique (**5 119,9 milliards d'Ariary**).

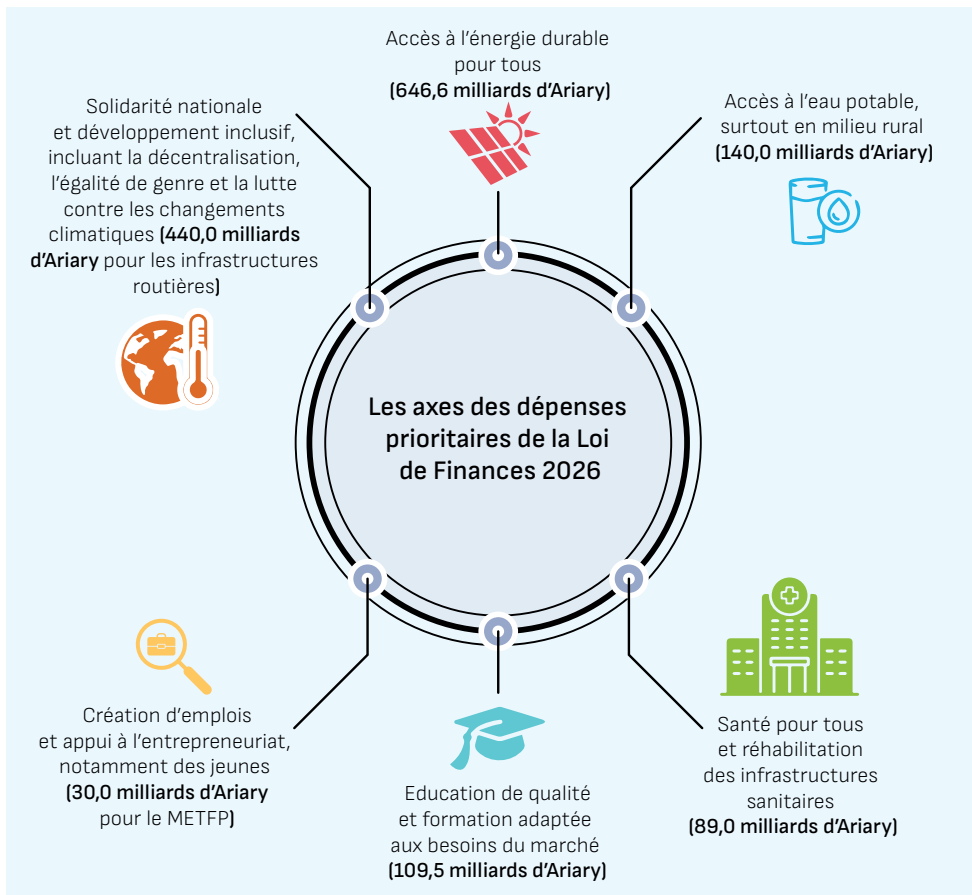
LE BUDGET DE L'ETAT

(En milliards d'Ariary)



Le déficit du Budget s'élève à **4 194,8 milliards d'Ariary**, soit **4,2%** du PIB.

Le service de la dette extérieure est quant à lui estimé à **1 579,1 milliards d'Ariary** (amortissement : **1 244,4 milliards d'Ariary** ; intérêts : **334,7 milliards d'Ariary**). Les intérêts de la dette intérieure s'élèvent à hauteur de **645,7 milliards d'Ariary**.



III. Contexte de la Loi de Finances 2026

La Loi de Finances pour 2026 s'inscrit dans le cadre du nouveau régime politique et de la mise en œuvre de la refondation nationale, marquant la poursuite de la reprise économique et la consolidation de la stabilité macroéconomique. Il traduit la volonté du Gouvernement de reconstruire l'Etat, de restaurer les valeurs du service public et de relancer une économie productive et inclusive.

Au plan international, on observe :

- La poursuite de la reprise économique mondiale dans un contexte encore marqué par des tensions géopolitiques persistantes ;
- La stabilisation des prix des produits de base, notamment du pétrole ;
- Un ralentissement du commerce international, influencé par le resserrement des conditions économiques mondiales.

Au plan national

- La croissance du PIB réel est projetée à 4,8 % en 2026. Elle était de 4,6 % en 2025. Cette hausse est soutenue par le BTP, l'agriculture, le transport, le tourisme et l'énergie ;
- Le taux d'inflation est prévu à 7,1 % (moyenne sur la période), signe d'une maîtrise progressive des prix intérieurs ;
- Le taux de pression fiscale (brut) est estimé à 11,2 % du PIB, ce qui reflète une meilleure mobilisation des ressources publiques ;
- La politique de substitution aux importations va se poursuivre, tout comme la promotion de la production nationale ;
- Nous alignons les politiques publiques sur la refondation nationale et les objectifs de développement durable.

IV. Quelles sont les priorités en termes d'allocations et de dépenses ?

Le Budget 2026 reflète les orientations de la refondation nationale et vise à renforcer la croissance économique, à améliorer les services publics essentiels et à consolider la gouvernance financière. Les allocations budgétaires privilégient et soutiennent la production, le développement des services sociaux essentiels et la modernisation de l'Administration publique.

Sur le plan économique et productif

Le Budget 2026 renforce les secteurs moteurs de la croissance — BTP, agriculture, énergie, transport et tourisme — afin de stimuler la production nationale et réduire la dépendance aux importations. Il s'accompagne de réformes pour moderniser la gestion des finances publiques, notamment la digitalisation du recouvrement et l'amélioration de la mobilisation des recettes.

Sur le plan social

Le Budget 2026 place l'amélioration des conditions de vie de la population au cœur de ses priorités. Les allocations renforcent l'éducation, la santé et l'accès à l'eau potable, conformément aux axes de la refondation. La création de nouveaux postes budgétaires dans ces secteurs vise à améliorer la qualité des services publics, tandis que les nouvelles indemnités accordées aux enseignants et au personnel de la justice contribuent à valoriser les agents publics et à renforcer l'efficacité administrative.

Sur le plan institutionnel et de la gouvernance

La modernisation de l'État et la restauration des valeurs du service public sont des priorités de la Loi de Finances 2026. Les dépenses visent à améliorer la gouvernance, à renforcer le contrôle interne et à assurer une discipline budgétaire pour une gestion responsable des ressources. Ces efforts, inscrits dans le cadre de la refondation nationale, cherchent à renforcer l'efficacité administrative et à promouvoir un État plus transparent et plus proche des citoyens.

V. Quelles sont les innovations majeures du Budget ?

Modernisation de la gestion des effectifs publics pour concilier exigence budgétaire, attractivité et refondation du service public

Le Gouvernement poursuit la réforme de la gestion des dépenses de personnel pour renforcer l'efficacité administrative et la qualité du service public. La création de 13 274 postes budgétaires, destinée à compenser les départs et à répondre aux besoins prioritaires — éducation, santé, sécurité, énergie — constitue une avancée importante.

Réformes fiscales

La Loi de Finances 2026 introduit plusieurs mesures destinées à améliorer la mobilisation des ressources internes. Parmi les innovations figurent la révision du barème de l'IRSA, la rationalisation des exonérations, la réintroduction de la taxe sur les véhicules à moteur, ainsi que le déploiement du

Système d'Administration Fiscale Intégré (SAFI) et la généralisation de la « facturation électronique ». Ces mesures visent à renforcer la transparence et l'efficacité du recouvrement.

Introduction du « Budget vert » à Madagascar

Innovation majeure pour 2026, une annexe budgétaire dédiée au « Budget vert » est introduite pour la première fois dans la Loi de Finances. Cette annexe met en place une classification budgétaire verte, élaborée avec le FMI, l'UNDRR, le MEF et le MEDD. Elle repose sur quatre catégories. La première est l'atténuation. Cela concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre et comprend également la promotion des énergies renouvelables. La deuxième catégorie est l'adaptation. Elle concerne la résilience face aux impacts climatiques. La troisième catégorie porte sur les pertes

et dommages. La quatrième catégorie concerne les mesures croisées. Ce dispositif vise à renforcer la transparence et à réorienter les financements vers des activités favorables à la résilience climatique et à la gestion durable des ressources naturelles. Le Budget vert 2026 devient ainsi un instrument stratégique d'appui à la croissance durable, inclusive et résiliente, conformément aux engagements internationaux de Madagascar (Accord de Paris, ODD, CDN, cadre Kunming-Montréal sur la biodiversité).



Bonne gouvernance et transparence budgétaire

La politique de rigueur et de transparence budgétaire demeure au cœur du Budget 2026. Les dépenses publiques sont recentrées sur les priorités nationales avec un ciblage plus précis des transferts et des subventions. L'État poursuit la rationalisation budgétaire, le renforcement du contrôle interne et la mise en œuvre d'une gestion plus efficace des ressources, afin d'assurer la soutenabilité des finances publiques.

VI. Quels sont les principaux risques budgétaires ?

Les prévisions budgétaires de 2026 pourraient être affectées par :

- le ralentissement de la croissance mondiale, entraînant une baisse des recettes d'exportation et des transferts extérieurs ;
- la hausse prolongée des prix du pétrole et des produits alimentaires, exerçant une pression sur le Budget et sur le pouvoir d'achat des ménages ;
- la dépréciation durable de l'Ariary face aux principales devises, augmentant le coût du service de la dette extérieure ;
- le retard dans les décaissements des ap-
 puis budgétaires extérieurs ;
- les aléas climatiques tels que les cyclones ou les sécheresses, occasionnant des dépenses imprévues pour la reconstruction ;
- la faible performance des entreprises publiques et les retards dans l'exécution des investissements publics, pouvant limiter l'impact du budget sur la croissance.

VII. Quelles sont les perspectives économiques ?

De manière générale, l'année 2026 s'annonce favorable pour l'économie, malgré des incertitudes et des défis persistants, avec un taux de croissance anticipé à 4,8 %. L'expansion économique de Madagascar reposerait sur plusieurs moteurs principaux : l'accroissement de la productivité agricole, la modernisation des infrastructures en eau et en énergie pour stimuler l'industrie, la montée en puissance de l'économie numérique ainsi que le renforcement du secteur touristique. Ces éléments contribueront à la refondation et au développement durable du pays.

Secteur primaire (+6,4%) : Une progression soutenue grâce à la mise en œuvre de la SNDR III, qui renforce la productivité à travers la modernisation des infrastructures d'irrigation, l'extension des superficies cultivées et la réduction des pertes post-récoltes. L'élevage et la pêche profitent également des mesures de lutte contre la pêche INN et du renforcement des services d'appui.

Secteur secondaire (+3,3%) : Une reprise portée par le rebond de l'industrie extractive dans un contexte international favorable pour le nickel et le graphite, l'adoption du nouveau code minier, la mise en service de nouvelles capacités solaires et thermiques, ainsi que la contribution accrue des centrales hydroélectriques. Les grands chantiers continuent de bénéficier de matériaux de construction et de l'entrée en exploitation de la cimenterie SCM, tandis que la branche textile demeure dynamique grâce aux opportunités offertes par l'AGOA.

Secteur tertiaire (+6,1%) : Une dynamique soutenue par la poursuite des BTP, l'essor du tourisme grâce à la promotion internationale et à l'amélioration de la connectivité aérienne, ainsi que par l'expansion des télécommunications appuyée par la libéralisation du secteur et les projets DECIM, Prodigy et MERG2.

Tableau 1. Prévisions macroéconomiques



(En milliards d'Ariary)

	2025	2026	2027
PIB nominal (en milliards d'Ariary)	88 632,3	100 181,4	111 511,2
Taux de croissance économique (en %)	4,6	4,8	5,2
Indice des prix à la consommation (fin de période)	7,5	6,8	5,8
Déficit Base Caisse (% PIB)	-4,1	-4,2	-4,0
Solde primaire (% PIB)	-2,9	-3,0	-3,1

	2025	2026	2027
Solde primaire (base caisse)	214,2	1 097,6	866,0
Taux de change (moyenne période)			
Dollars/Ariary	4 559,3	4 680,0	4 788,5
Euro/Ariary	5 094,9	5 331,3	5 454,7
Taux d'investissement (% PIB)			
Public	9,6	9,1	7,5
Privé	11,9	12,7	15,2
Taux de pression fiscale (% PIB)			
	6,3	6,2	6,1

Source : Loi de Finances 2026, Tome 3

Tableau 2. Taux de croissance sectorielle

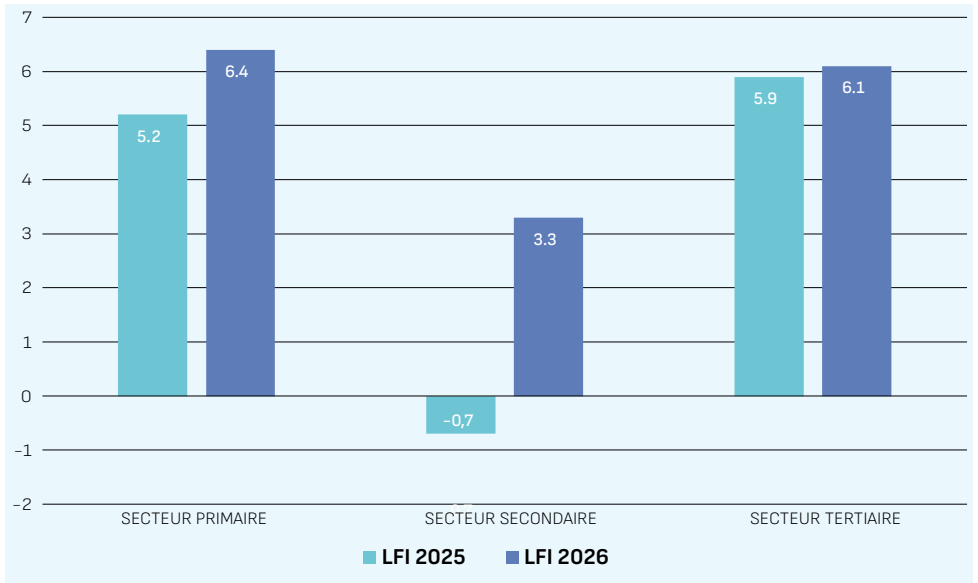
	Variation en pourcentage	LFI 2025	LFI 2026
SECTEUR PRIMAIRE		5,2	6,4
	Agriculture	10,3	7,4
	Elevage et pêche	-5,4	4,3
	Sylviculture	1,1	1,3
SECTEUR SECONDAIRE		-0,7	3,3
	Industrie extractive	-4,5	5,0
	Aliment, boisson et tabac	-0,2	2,5
	Textile	0,4	1,2
	Bois, papiers, imprimerie	-4,2	1,1
	Matériaux de construction	11,4	11,7
	Industrie métallique	5,2	5,3
	Machine, matériels électriques	-0,7	1,7
	Industries diverses	1,2	1,4
	Electricité, eau et gaz	1,0	1,3

	Variation en pourcentage	LFI 2025	LFI 2026
SECTEUR TERTIAIRE		5,9	6,1
BTP		6,8	7,3
Commerce, entretien, réparation		4,3	4,5
Hôtel, restaurant		23,0	15,0
Transport		5,6	6,0
Poste et télécommunications		9,4	9,5
Banque, assurance		8,8	8,9
Services aux entreprises		2,7	3,4
Administration		2,0	2,2
Education		2,0	2,1
Santé		2,1	2,2
Services rendus aux ménages		1,6	1,7



Source : Loi de Finances 2026, Tome 3

Figure 1. Evolution des croissances sectorielles



Source : Loi de Finances 2026, Tome 1

VIII. Quelles sont les recettes de l'Etat en 2026 ?

1. Recettes par source

En 2026, les recettes et dons atteindraient 13 899,3 milliards d'Ariary, représentant une hausse de 7,3 % par rapport à 2025.

Tableau 3. Recettes totales de l'Etat

(En milliards d'ariary)	2025	2026
Impôts	5 628,4	6 221,7
Douanes	4 366,0	5 026,0
Recettes non Fiscales	491,7	285,4
Dons	2 476,6	2 366,0
TOTAL	12 962,7	13 899,3

Source : Loi de Finances 2026, Tome 3

2. Recettes Fiscales Intérieures

La Loi de Finances 2026 se caractérise par plusieurs mesures destinées à renforcer l'équité fiscale, à élargir l'assiette et à améliorer le rendement des recettes intérieures. Elle comprend notamment :

L'introduction de nouveaux dispositifs fiscaux :

- Révision du barème de l'IRSA, avec un relèvement du taux marginal à 25 % pour les revenus les plus élevés ;
- Renforcement de l'imposition des dividendes et des plus-values mobilières, afin d'améliorer l'équité et d'élargir l'assiette fiscale ;
- Réintroduction de la taxe sur les véhicules à moteur (TVM) afin de renforcer les recettes récurrentes de l'État.

La rationalisation des exonérations fiscales :

- Fin d'autres exonérations jugées non performantes, réorientant les avantages fiscaux vers les secteurs stratégiques.

L'élargissement de l'assiette fiscale :

- Révision des dispositifs dérogatoires afin de renforcer la cohérence fiscale et d'améliorer la contribution des secteurs à fort potentiel ;
- Renforcement des obligations déclaratives, notamment pour les revenus financiers et les véhicules à moteur ;

- Déploiement du Système d'Administration Fiscale Intégré (SAFI) pour améliorer le suivi des contribuables et sécuriser les recettes;
- Généralisation progressive de la facturation électronique, renforçant la transparence et la lutte contre la fraude;
- Amélioration du contrôle fiscal, notamment dans les secteurs à fortes transactions non déclarées.

Tableau 4. Recettes fiscales intérieures

NATURE D'IMPOTS	LFI 2025	LFI 2026
Impôt sur les revenus	1 411,4	1 703,0
Impôt sur les revenus salariaux et assimilés	889,9	966,3
Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers	93,7	108,9
Impôt sur les plus-values immobilières	18,3	18,5
Impôt synthétique	164,7	173,6
Droit d'enregistrement	62,8	67,2
Taxe sur la valeur ajoutée	1 722,8	1 852,9
Taxe sur les transactions mobiles	19,5	29,74
Impôt sur les marchés publics	250,0	288,3
Droit d'accise	955,4	961,8
Taxe sur les Assurances	20,6	20,6
Autres	2,7	4,0
Droit de Timbres	16,8	26,9
TOTAL	5 628,4	6 221,7

Source : Loi de Finances 2026

3. Recettes Douanières

Les recettes douanières pour 2026 sont estimées à 5 026,0 milliards d'Ariary, soit une hausse d'environ 15,1 % par rapport aux prévisions de 2025. Cette progression résulte de la modernisation des procédures, du renforcement du contrôle et de l'introduction de mesures destinées à mieux protéger l'économie nationale.

Rationalisation des exonérations et ajustements tarifaires

- Retaxation des chauffe-eaux solaires, auparavant exonérés.

Modernisation des procédures douanières

- Digitalisation accrue des opérations douanières ;
- Renforcement des contrôles sur les importateurs et les régimes économiques sensibles ;
- Mise en œuvre progressive de la douane verte, intégrant des critères environnementaux dans les contrôles.

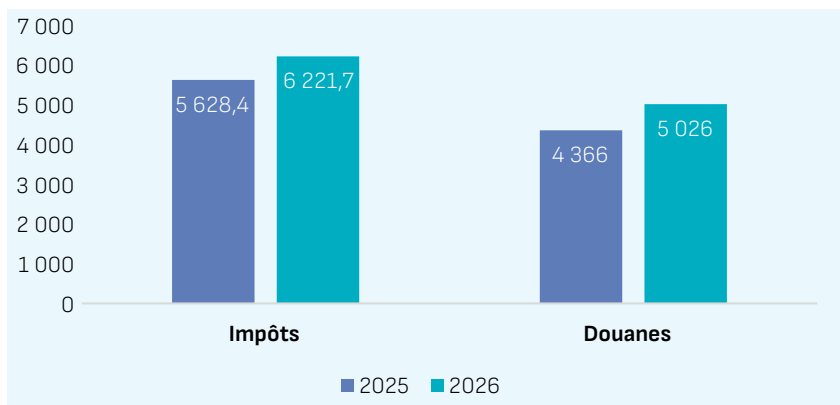


Tableau 5. Recettes douanières

(En milliards d'Ariary)

Nature des droits et taxes	LF 2025	LF 2026
Droit de douane	1 010,7	1 250,8
Dont Droit de douane additionnel	-	22,9
TVA à l'importation	2 148,3	2 619,6
Taxe sur les produits pétroliers	326,0	314,5
TVA sur les produits pétroliers	879,0	828,7
Droit de navigation	1,9	2,3
Autres :	0,1	10,1
Part contributive de la Douane	-	10,0
Autres droits et taxes	0,1	0,1
TOTAL	4 366,0	5 026,0

Source : Loi de Finances 2026

Figure 2. Evolution des recettes fiscales et douanières

Source : Loi de Finances 2026

Les recettes fiscales intérieures et douanières devraient atteindre 11 247,7 milliards d'Ariary en 2026, soit une hausse de 1 253,3 milliards d'Ariary par rapport aux prévisions pour 2025. Cette progression représente une augmentation de 12,5 %.

4. Recettes Non Fiscales

En 2026, les recettes non fiscales devraient atteindre 285,4 milliards d'Ariary, soit à 0,3 % du PIB. Elles proviennent principalement des dividendes versées à l'État et des revenus miniers, qui constituent les principaux leviers de financement non fiscal. Cette évolution traduit une stabilisation du niveau de ces recettes non fiscales après les recouvrements exceptionnels observés au cours des années précédentes.

Tableau 6. Recettes non fiscales

(En milliards d'Ariary)

RECETTES NON FISCALES	LF 2025	LF 2026
Produits de prise de participation	120,2	90,0
Produits d'immobilisations financières	2,1	2,0
Redevances	346,2	179,9
dont -Redevances de pêche	15,0	35,2
-Redevances minières	331,2	138,0
Produits des activités des services	8,1	5,2
Autres redevances	10,0	8,3
Autres	5,2	-
TOTAL	491,7	285,4

Source : Loi de Finances 2026, Tome 2

5. Dons

En 2026, le volume total des dons est estimé à 2 366,2 milliards d'Ariary. Sur ce montant, 2 354,9 milliards d'Ariary seront alloués au financement des projets, tandis que 11,3 milliards d'Ariary serviront à reconstruire les FCV et à fournir un soutien budgétaire.

Tableau 7. Composition des Dons

Dons	LF 2025	LF 2026
Courants	31,0	11,3
Capital	2 445,6	2 354,9
TOTAL	2 476,6	2 366,2

Source : Loi de Finances 2026

IX. Quelles sont les dépenses de l'Etat en 2026 ?

1. Répartition des dépenses par nature économique

En 2026, les dépenses publiques s'élèvent à 18 798,9 milliards d'Ariary, dont 15 784,3 milliards d'Ariary pour le Budget Général hors opérations d'ordre et intérêts de la dette.

Parmi ces dépenses, 56,5 % sont consacrés aux investissements, tandis que 43,5 % correspondent aux dépenses de fonctionnement. Par rapport à 2025 (14 416,5 milliards d'Ariary), cela représente une hausse de 9,5 %. Cette progression reflète la poursuite des efforts publics en faveur des secteurs sociaux essentiels, notamment l'éducation, la santé, l'eau, l'énergie et les infrastructures.

Tableau 8. Ventilation des dépenses par rubrique

(En milliards d'Ariary)

RUBRIQUES	2025	2026
Intérêt de la dette	756,5	980,4
Dépenses courantes de solde (hors indemnités)	3 846,4	4 852,8
Dépenses courantes hors solde	2 304,3	2 029,5
Biens/services	504,7	529,6
Transferts et subventions	1 554,8	1 195,5
Indemnités	244,8	304,4
Dépenses d'investissement	8 265,8	8 902,0
PIP sur financement interne (hors FCV)	2 368,4	2 026,1
PIP sur financement externe	5 897,4	6 875,9
Opérations d'ordre	1 121,8	2 034,3
TOTAL	16 294,7	18 799,0

Source : Loi de Finances 2025 et 2026

a. Intérêts de la dette

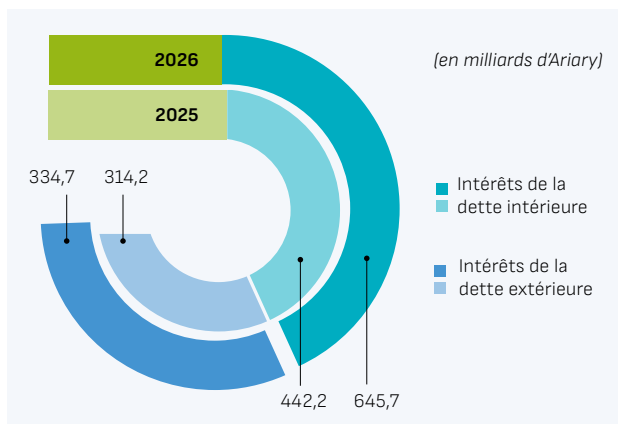
Au total, les intérêts de la dette inscrits au Budget général s'élèvent à 980,4 milliards d'Ariary, en combinant dette extérieure et dette intérieure.

DETTE EXTÉRIEURE :

Le service de la dette extérieure s'élève à 1 579,1 milliards d'Ariary, dont 1 244,4 milliards d'Ariary au titre des amortissements et 334,7 milliards d'Ariary pour les intérêts.

DETTE INTÉRIEURE :

Les charges de la dette intérieure, constituées exclusivement des intérêts sur les Bons du Trésor et sur les avances de la Banky Foiben'i Madagasikara, s'élèvent à 645,7 milliards d'Ariary en 2026, sur la base d'un taux d'intérêt moyen de 12,3 %.



b. Dépenses de solde et de pension

► Masse salariale

En 2026, la masse salariale de l'État s'élève à 4 852,8 milliards d'Ariary, soit +26,2 % par rapport à 2025. Cette progression résulte principalement de la création de 13 274 postes budgétaires destinés à renforcer les secteurs prioritaires ainsi que les nouvelles représentations diplomatiques. Elle s'explique également par la mise en œuvre de plusieurs mesures de revalorisation : augmentation générale des salaires, hausse de l'indemnité de craie pour les enseignants, revalorisation de l'indemnité pour le personnel de santé, amélioration de l'indemnité

de logement des agents civils et militaires, ainsi que l'intégration dans la solde de la rubrique indemnitaire 508 et des indemnités de sujétion et d'astreinte du Ministère de la Justice. Parallèlement, le Gouvernement poursuit l'assainissement du fichier du personnel, le contrôle des recrutements, l'intégration progressive des contractuels expérimentés et la régularisation des droits liés aux départs à la retraite, afin d'assurer une gestion maîtrisée, équitable et conforme aux objectifs de refondation du service public.

Tableau 9. Evolution des dépenses de solde

LIBELLES	LF 2025	LF 2026
Dépenses de solde (en milliards d'Ariary)	3 846,4	4 852,8
Solde/PIB nominal	4,3%	4,8%
Solde/Recettes Fiscales Nettes	40,4%	45,3%
Solde/ Dépenses totales	23,6%	25,8%

Source : Loi de Finances 2026**Tableau 10. Répartition des nouveaux postes budgétaires**

POSTES BUDGETAIRES AUTORISES POUR 2026	
Ministère des Forces Armées	1 300
Ministère de la Sécurité Publique	1 000
Ministère délégué en charge de la Gendarmerie Nationale	1 000
Ministère de la Santé Publique	500
Ministère de l'Education Nationale	9 000
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	100
Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	200
Autres (Agriculture et Elevage, Environnement, ...)	174
TOTAL	13 274

Source : Loi de Finances 2026

► Caisse de retraite

En 2026, la subvention à la Caisse de Retraite Civile et Militaire s'élève à 372,3 milliards d'Ariary, soit 76,1 milliards de plus qu'en 2025. Cette augmentation se justifie par la diminution du nombre de cotisants, conséquence du ralentissement des recrutements publics ces dernières décennies, alors que les départs à la retraite restent élevés, par la revalorisation automatique des pensions au même taux que la masse salariale, ainsi que par la disparition des recettes exceptionnelles liées à la régularisation des arriérés de parts contributives. Le

régime reste structurellement fragile avec un ratio de dépendance de 1,6 en 2026, très en dessous de la norme internationale. Pour en renforcer la soutenabilité, le Gouvernement engage un nouveau cycle de réformes portant sur l'assainissement des données, la diversification des financements, la modernisation de la gouvernance et la digitalisation des processus de gestion via AUGURE 2.0.

c. Dépenses de fonctionnement des administrations publiques (hors solde)

Tableau 11. Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

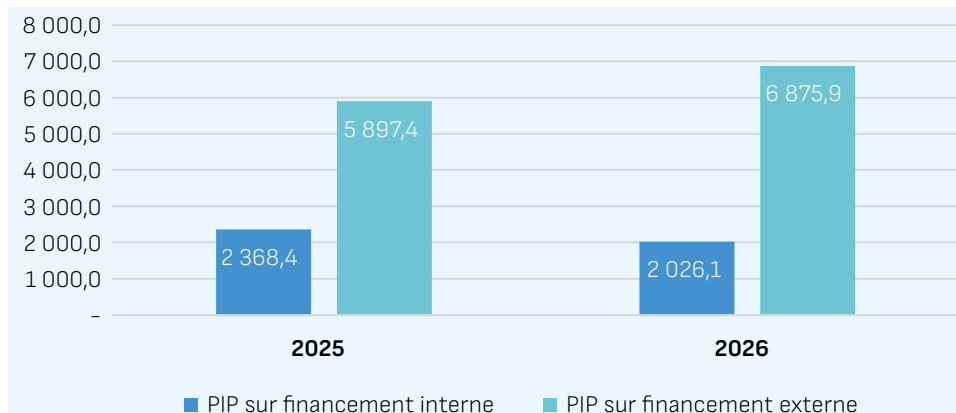
(En milliards d'Ariary)	2025	2026	ECART	OBSERVATIONS
Indemnités	244,8	304,4	59,6	En 2026, les dépenses de fonctionnement hors solde atteignent 2 029,5 milliards d'Ariary, soit une baisse de 11,9 % par rapport à 2025 (-274,8 milliards), principalement liée à la réduction des transferts (-23,1 %). Cette rationalisation s'inscrit dans le cadre d'une politique de sobriété visant à concentrer les ressources sur les missions essentielles de l'État, tout en maintenant un appui renforcé aux secteurs sociaux prioritaires, notamment l'énergie (redressement de la JIRAMA), l'eau potable, la santé, l'éducation, l'emploi et la solidarité nationale.
Biens et services	504,7	529,6	24,9	
Transferts	1 554,8	1 195,5	-359,3	
Total	2 304,3	2 029,5	-274,8	

Source : Loi de Finances 2026

d. Dépenses d'investissement

Le montant des investissements publics pour 2026 se situe à 8 912,5 milliards d'Ariary, dont 2 026,1 milliards d'Ariary sur financement interne (soit une baisse de 14,4 % par rapport à 2025) et 6 875,9 milliards d'Ariary sur financement externe (en hausse de 16,6 %). Au total, les dépenses en capital enregistrent une progression de 7,7 % par rapport à 2025.

Figure 3. Evolution des investissements publics par source de financement



Source : Loi de Finances 2026

Extraits des Programmes d'Investissements Publics inscrits dans la Loi de Finances 2026

► Santé pour tous

- Renforcement de la qualité des soins à travers la réhabilitation et la construction d'infrastructures de santé ;
- Poursuite de la politique de survie de la mère et de l'enfant et de l'appui au programme élargi de vaccination ;
- Lutte contre les maladies transmissibles.



► Education pour tous

- Développement de l'enseignement fondamental à travers le renforcement des infrastructures scolaires (construction et équipement des EPP et CEG) ;
- Revalorisation de l'enseignement secondaire en construisant des lycées et en fournissant des équipements adéquats ;
- Construction de centres de formation ;
- Amélioration de la condition de vie des universitaires en réhabilitant les campus et les dortoirs.



► Développement de l'agriculture

- Promotion de la gestion intégrée des paysages afin de développer des chaînes de valeur du café et du riz zéro déforestation (FSP) ;
- Appui à la diversification et à l'optimisation des chaînes de valeur agricoles (Projet Riz Plus) ;
- Création de zones dédiées à la transformation des produits agricoles (**Projet de zones de transformation agro-industrielle dans la région du sud-ouest de Madagascar, PTASO**).



► Modernisation du secteur Energie

■ **Electrification rurale** : Projet d'électrification rurale par les énergies renouvelables ;

■ **Renforcement énergétique** : Poursuite des projets hydroélectriques Mandraka III et Volobe pour augmenter la production d'électricité ;

■ **Énergie des foyers** : Projet de gestion durable des ressources agroforestières avec la technologie de la cuisson propre (Smart Clean Cooking Project), Least-Cost Electricity Access Development Project – lead ;

■ **Infrastructures énergétiques** : Projet de centrales de production d'énergie électrique à partir de panneaux photovoltaïques.



► Modernisation des infrastructures routières

■ **Constructions Routières** : études et travaux de la RN 5 Soanierana Ivongo-Mananara, modernisation du réseau routier des RN 6 et 13 ;

■ **Transport urbain** : mise en œuvre des projets d'étude et de construction du fly-over Maki ; projet d'aménagement d'un fly-over «Anosizato», croisement des RN 1 et 58a.



2. Répartition des dépenses selon leur rattachement administratif

Les dépenses sont réparties entre les Institutions et Ministères conformément au tableau ci-dessous :

Tableau 12. Répartition du budget par rattachement administratif

(En milliards d'Ariary)

INSTITUTIONS / MINISTÈRES	LF 2025	LF 2026
Présidence de la République	224,7	316,4
Sénat	21,3	23,3
Assemblée Nationale	85,9	76,8
Haute Cour Constitutionnelle	9,3	8,9
Primature	339,9	633,4
Conseil du Fampihavanana Malagasy	6,3	6,4
Commission Électorale Nationale Indépendante	16,4	60,9
Ministère d'Etat auprès de la Présidence en charge de la Refondation	-	6,9
Ministère des Forces Armées (ex-MDN)	543,2	615,4
Ministère des Affaires Étrangères	104,7	91,2
Ministère de la Justice	219,8	251,3
Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (ex-MinInter)	134,7	368,2
Ministère de l'Économie et des Finances	2 332,7	2 655,1
Ministère de la Sécurité Publique	229,2	278,9
Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers (ex-MDAT)	568,1	255,7
Ministère de la Santé Publique	921,0	870,1
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	285,6	373,5
Ministère de l'Éducation Nationale	1 562,0	2 315,1
Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	94,8	145,1

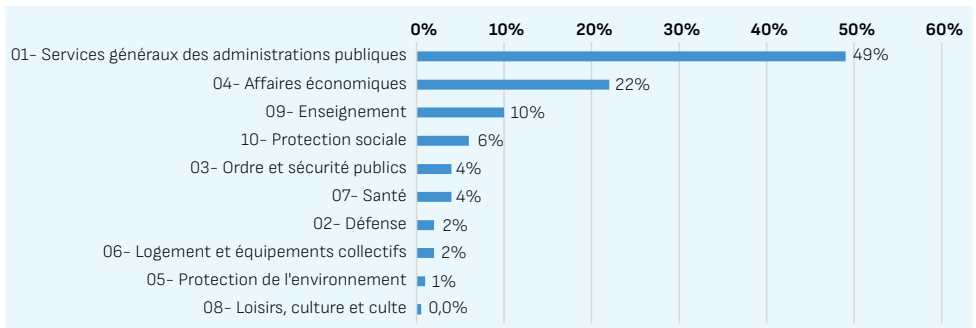
INSTITUTIONS / MINISTÈRES	LF 2025	LF 2026
Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage	795,5	957,6
Ministère de l'Industrialisation et du Développement du Secteur Privé	119,6	101,7
Ministère du Commerce et de la Consommation	-	81,3
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Fonction Publique	33,7	37,3
Ministère des Transports et de la Météorologie	216,3	40,5
Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures	1 332,0	2 049,4
Ministère des Mines (et des Ressources Stratégiques)	18,1	18,3
Ministère des Travaux Publics	2 327,5	1 754,3
Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue	28,8	41,2
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	188,8	181,7
Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	43,9	17,4
Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène	600,2	475,9
Ministère du Développement Numérique, de la Transformation Digitale, des Postes et des Télécommunications	8,8	32,3
Ministère de la Population et des Solidarités	193,4	61,6
Ministère de la Jeunesse et des Sports	58,1	35,2
Ministère de la Communication et de la Culture	32,1	27,7
Ministère délégué en charge de la Gendarmerie Nationale	446,4	511,2
Secrétariat d'État en charge des Nouvelles Villes et de l'Habitat	138,8	-
Secrétariat d'État en charge de la Souveraineté Alimentaire	127,3	-
Total Institutions et Ministères	14 408,9	15 777,2
ORGANES CONSTITUTIONNELS		
Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'Etat de Droit (HCDDDED)	2,0	2,1
Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH)	2,0	1,9
Total « Organes Constitutionnels »	4,0	4,0

INSTITUTIONS / MINISTÈRES	LF 2025	LF 2026
Haute Cour de Justice	3,5	3,1
Total Hors « Opérations d'ordre »	14 416,4	15 784,3
OPERATIONS D'ORDRE		
Ministère de l'Economie et des Finances	1 121,8	2 034,3
Total « Opérations d'ordre »	1 121,8	2 034,3
Total Général	15 538,3	17 818,6

Source : Loi de Finances 2026, Article 6

3. Répartition des dépenses selon leur nomenclature fonctionnelle

Figure 4. Répartition des dépenses publiques par fonction



Source : Loi de Finances 2026, Tome 3

X. Comment est comblé l'écart entre les recettes et les dépenses de l'Etat ?

1. Déficit budgétaire

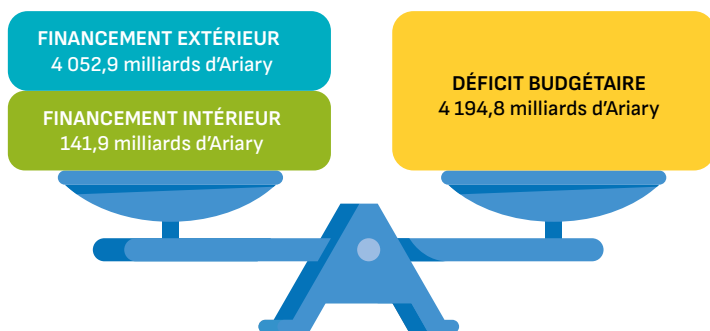
La Loi de Finances 2026 prévoit un déficit en base caisse de 4 194,8 milliards d'Ariary, correspondant à 4,2 % du PIB.

Figure 5. Prévion du déficit budgétaire (en milliards d'Ariary)

Source : Loi de Finances 2026, Tome 3

2. Financement du déficit

Le déficit budgétaire pour l'année 2026 sera financé comme suit :



Source : Loi de Finances 2026, Tome 3

XI. Pourquoi le climat devient-il une préoccupation budgétaire et comment le gouvernement entend-il s'y prendre ?

Encadré 1 : Pourquoi intégrer le climat dans le budget de l'Etat ?

Madagascar figure parmi les pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique. Les cyclones violents, les sécheresses récurrentes, les inondations, la dégradation des sols, la baisse de la productivité agricole et les risques pour la production hydroélectrique ont des répercussions sur les conditions de vie des populations.

Intégrer le climat dans le budget de l'État permet de :

- renforcer la résilience nationale et la sécurité alimentaire ;
- protéger les écosystèmes et les infrastructures ;
- améliorer la transparence et la redevabilité dans l'allocation des ressources ;

- aligner les politiques publiques sur les engagements internationaux (CDN, PNLCC, PNA, ODD, REDD+) ;
- accéder plus facilement aux financements climatiques internationaux.

Encadré 2 : Comment le Gouvernement met-il en œuvre le Budget vert ?

Pour la première fois en 2026, l'État applique une classification verte à l'ensemble des lignes du budget général. Cette nouvelle classification repose sur quatre catégories :

- **Atténuation** : réduction des émissions (énergies renouvelables, reboisement, cuisson propre, mobilité électrique) ;
- **Adaptation** : renforcement de la résilience (agriculture, gestion de l'eau, zones côtières, infrastructures) ;
- **Pertes et dommages** : gestion des catastrophes et protection des moyens de subsistance ;

- **Mesures croisées** : interventions combinant atténuation et adaptation.

Cette classification est intégrée dans le SIIGFP et sa mise en œuvre sera progressivement renforcée.

Encadré 3 : Combien le Gouvernement consacre-t-il au climat ?

Le Budget Vert intégré dans la Loi de Finances 2026 indique que près de 15 % du budget général de l'État sont consacrés à la lutte contre le changement climatique.

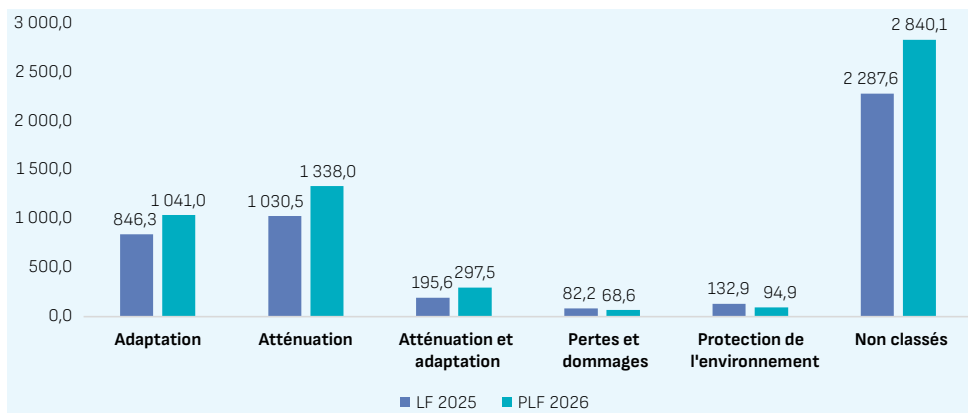
Les principaux investissements concernent :

- L'hybridation solaire des sites isolés ;
- L'hydroélectricité (Mandraka III, Volobe) ;
- La reforestation ;
- Les aires protégées ;
- Les programmes de résilience alimentaire et hybride.

Tableau 13. Proportion du Budget vert dans le Budget général :

En milliards d'Ariary	LFI 2026	Pourcentage
Adaptation	1 041,0	5,5%
Atténuation	1 338,0	7,1%
Atténuation et adaptation	297,5	1,6%
Pertes et dommages	68,6	0,3%
Protection de l'environnement	94,9	0,5%
Non classés	2 840,1	15%

Source : Loi de Finances 2026, Tome 3

Figure 6. Evolution de la répartition du budget par mesure (en milliards d'Ariary)

Source : Loi de Finances 2026, Tome 3

XII. Quelles sont les principales modifications dans les dispositions fiscales ?

1. Nouvelles dispositions dans le code des impôts

■ Taxe sur les véhicules à moteur (TVM)

- ▶ Nouvelle taxe annuelle obligatoire appliquée pour tous les véhicules à moteur immatriculés (voitures, motos, scooters, utilitaires, bateaux motorisés et aéronefs) (Art.02.09.01-02);
- ▶ Sont exonérés : ambulances, véhicules de sapeurs-pompiers et véhicules bénéficiant d'accords internationaux, engins agricoles (Art.02.09.03);
- ▶ Déclaration et paiement en ligne : preuve de paiement sous forme de QR Code lié à l'immatriculation du véhicule apposé sur le pare-brise et conservé sur téléphone (Art. I-102 bis);
- ▶ Non-paiement pouvant entraîner le refus d'assurance, de visite technique ou d'immatriculation (Art. I-102 ter).

■ Impôts sur les Revenus Salariaux et Assimilés (IRSA)

- ▶ Intégration des pensions de retraite complémentaire et des versements effectués par l'employeur pour leur constitution parmi les revenus soumis à l'IRSA, selon des modalités qui seront précisées par voie réglementaire (Art. 01.03.02);
- ▶ Détermination de la révision des tranches d'imposition de l'IRSA : (Art.01.03.16)

Nouveau barème :

- Jusqu'à 350 000 Ar : 0%
- 350 001 à 400 000 Ar : 5%
- 400 001 à 600 000 Ar : 15%

- 600 001 à 4 000 000 Ar : 20%
- Plus de 4 000 000 Ar : 25%

■ Impôts Fonciers sur les terrains (IFT)

- ▶ Date de dépôt de la déclaration d'IFT fixée au 15 octobre de chaque année (Art. 10.01.05);
- ▶ Attribution du recouvrement des impôts fonciers (IFT et IFPB) aux Communes : l'assiette, la liquidation et le contentieux sont assurés par l'Administration fiscale.

■ Impôts Fonciers sur les Propriétés bâties (IFPB) et Taxe Additionnelle (TAFPB)

- ▶ Base d'imposition fixée sur la valeur vénale ou locative, avec un taux de 1 %, une exonération de 5 ans pour les nouvelles constructions et un plafonnement annuel à 200 000 000 Ar (Art. 30.02.22);

- ▶ Recensement et vérification sur place effectués tous les cinq ans par l'Administration fiscale pour actualiser les bases imposables (Art. 10.01.09).

■ Droit de visa

Application d'un tarif fixé à 65 000 Ar pour les visas de séjour inférieur ou égal à quinze jours (Art. 02.05.06) et d'une révision à la hausse à hauteur de 30% pour tous les autres tarifs.

■ Procédures fiscales

- ▶ Paiement des impôts fonciers (IFT et IFPB) désormais possible via mobile money ou par voie bancaire pour faciliter les démarches des contribuables. (Art. VII-06) ;
- ▶ Affichage obligatoire dans l'avis d'imposition IFPB, de la redevance de collecte et de traitement des ordures ménagères (ROM) avec présence d'un QR Code garantissant la validité du document. (Art. VII-06)0.

2. Nouvelles dispositions douanières

■ Produits industriels et technologiques

- ▶ Articles de robinetterie (8481.20 00 /8481.30 00/ 8481.90 00/ 8481.40 00) : assujettis à un TVA 20 % ;
- ▶ Calculatrices solaires (8470.10.10) : soumises à un droit de douane à 5 %.
- Accumulateurs (8507.80.90) : soumis à un droit de douane à 20 % ;
- Lampes halogènes au tungstène (8539.21.10) : soumises à un droit de douane à 20 % ;
- Diodes LED (8541.41.00) : soumises à un droit de douane à 10 %.

■ Produits liés aux énergies renouvelables

- ▶ Fours solaires (7321.19.10) : soumis à 20 % de droits de douane ;
- ▶ Chauffe-eaux solaires (8419.12.00) : soumis à des droits de douane à 20 % et TVA à 20 %.

■ Autres produits divers

- ▶ Machines industrielles (8437.80.90 / 8438.50.00 / 8438.60.00) : soumises à un droit de douane à 5 % et un TVA à 20 %.
- Équipements informatiques : soumis à un droit de douane à 10 % ;
- Pièces détachées automobiles et motocycles : soumises à un droit de douane à 20 % ;
- Moustiquaires non imprégnées (6304.20.00) : soumises à un droit de douane à 20 % et TVA à 20 %.

XIII. Quels sont les extraits des dispositions spéciales ?

Article 19

La responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable public ne peut pas être engagée pour les débits automatiques effectués sur le compte du Trésor à la Banky Foiben'i Madagasikara, dès lors que ces débits résultent du statut de la Banky Foiben'i Madagasikara, de conventions entre l'État et cette banque, ou de tout autre texte légal ou réglementaire applicable.

Article 20

Les agents du Trésor public ne peuvent faire l'objet d'une enquête ou d'une poursuite pour des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions qu'avec l'autorisation du Ministre chargé du Trésor, après avis d'un comité technique dirigé par le Directeur Général du Trésor. Cette protection ne s'applique toutefois pas en cas de flagrant délit ou de déficit de caisse engageant leur propre responsabilité.

Article 21

La Loi de Finances fixe à 17 220 milliards d'Ariary le plafond des emprunts extérieurs du Gouvernement central. Les garanties d'emprunt que l'État peut accorder sont limitées à 46 milliards d'Ariary, avec perception d'une commission de garantie auprès des nouveaux bénéficiaires. Le plafond de l'endettement intérieur est établi à 3 500 milliards d'Ariary.

GLOSSAIRE

Allocation DTS

Part de droits de tirage spéciaux (DTS) distribuée par le FMI à chaque pays selon sa quote-part. Les DTS constituent un avoir de réserve internationale pouvant être échangé contre des devises pour renforcer les réserves de change et soutenir la stabilité macroéconomique du pays.

Budget vert

Outil budgétaire permettant d'identifier et de suivre les dépenses publiques contribuant à la lutte contre le changement climatique et à la protection de l'environnement.

Dépôts des correspondants du Trésor

Il s'agit de fonds placés sur les comptes du Trésor par certaines institutions publiques (communes, hôpitaux, établissements publics). Ces dépôts, qui sont soit obligatoires, soit prévus par convention, constituent une ressource de trésorerie qui permet à l'État de réduire son recours à l'emprunt.

Douane verte

Intégration des préoccupations environnementales dans les contrôles, valorisation des produits respectueux du climat et lutte contre les trafics nuisibles à l'écosystème.

Opération d'ordre

Il s'agit de recettes ou de dépenses enregistrées uniquement à titre comptable, sans mouvement réel de trésorerie. Elles servent à corriger, régulariser ou transférer des écritures pour refléter fidèlement la situation financière de l'État, sans qu'il y ait entrée ou sortie effective de fonds.

Service de la dette

Paiements effectués par l'État pour honorer ses dettes publiques, incluant le capital et les intérêts. Ils reflètent le coût financier que représente la dette publique pour le budget national.

Tirage

Montant réellement prélevé ou utilisé sur un emprunt ou un prêt. Il correspond aux fonds mis à disposition par le bailleur pour financer un projet ou un programme.

ACRONYMES

AGOA	African Growth and Opportunity Act
AUGURE	Application Unique pour la Gestion Uniforme des Ressources humaines de l'État à Madagascar.
APE	Accords de Partenariats Economiques
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
BFM	Banky Foiben'i Madagasikara
CEG	Collège d'Enseignement Général
CNIDH	Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
DD	Droit des Douanes
DB	Direction Du Budget
DE	Droit d'Enregistrement
DECIM	Digital and Energy Connectivity for Inclusion in Madagascar
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DTS	Droits de Tirage Spéciaux
DTSPM	Droits et Taxes Spéciaux sur les Produits Miniers
EPP	Ecole Primaire Publique
FCV	Fonds de Contre-Valeur
FEC	Facilité Élargie de Crédit
FSP	Filets Sociaux Productifs
FMI	Fonds Monétaire International
HCDDDED	Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'État de Droit
INN	Institut National de Nutrition
IRCM	Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers
IFT	Impôts Fonciers sur les Terrains
IFPB	Impôts Fonciers sur les Propriétés Bâties
IR	Impôt sur les Revenus
IRCM	Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers
IRM	Impôt sur les Revenus des Marchés
IRSA	Impôt sur les Revenus Salariaux et Assimilés
IS	Impôt Synthétique

JIRAMA	Jiro sy Rano Malagasy
LED	Light Emitting Diode
LF	Loi de Finances
LFI	Loi de Finances Initiale
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MDAT	Ministère de l'Aménagement du Territoire
METFP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MERG	Madagascar Equitable and Resilient Growth
ODD	Objectifs de Développement Durable
OGT	Opération Globale du Trésor
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'Investissement Public
PLFI	Projet de Loi de Finances Initiale
PNA	Plan National d'Adaptation
PNLCC	Programme National de Lutte Contre le Changement Climatique
PTASO	Projet de zones de transformation agro-industrielle dans la région du sud-ouest de Madagascar
QR	Quick Response
REDD	Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
RN	Route Nationale
ROM	Redevance de collecte et de traitement des Ordures Ménagères
SAFI	Système d'Administration Fiscale Intégré
SCM	Stratégie de Croissance à Moyen terme
SNDR	Stratégie Nationale de Développement Rizicole
SIIGFP	Système Intégré Informatisé de la Gestion des Finances Publiques
TAFPB	Taxe Additionnelle Foncière sur les Propriétés Bâties
TPP	Taxe sur les Produits Pétroliers
TVM	Taxe sur les Véhicules à Moteur
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UNDRR	United Nations Office for Disaster Risk Reduction



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction Générale du Budget et des Finances
Direction du Budget
Service des Réformes et de la Formation